

RAPPORT ALR2 DU DIMANCHE 21/07/2024

ARRIVEE :	04-01-12-15-09	
NON PARTANT :	NEANT	
CAGNOTTE QUINTE	19 669 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	101 500	14
DESORDRE TIERCE	19 000	74
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	739 500	1
DESORDRE QUARTE	61 500	12
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE	0	0
DESORDRE QUINTE	139 000	19
QUARTE VENANT	0	0
TIERCE VENANT	0	0
MASSE PARTAGEE		6 945 500
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	8 500	43
COUPLE PLACE A	2 500	42
COUPLE PLACE B	6 000	19
COUPLE PLACE C	2 000	49
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	234 000	1
MULTI 5	46 500	11
MULTI 6	15 500	57
MULTI 7	6 500	116
P SIMPLE GAGNANT	2 000	5
P SIMPLE PLACE A	1 000	6
P SIMPLE PLACE B	500	30
P SIMPLE PLACE C	1 000	7
MASSE PARTAGEE		3 103 500

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 172 de la Loi des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
10 049 000

,